

Séance du 22 avril 2026

Le Comité de la Caisse des Ecoles, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du doyen des membres, M. Alain GENINI,

N°2026-5-2

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	12
		Pour : 12
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

M. Alain GENINI, Mme Ghislaine VASNIER, M. Julien CARLIER, M. Fabrice BRUNETEAU, Mme Corinne CHARPENTIER, Mme Elsa COUESNON, M. Olivier DAVID, Mme Laurine LABATTU, Mme Stéphanie MEUNIER, M. Yohann MOREAU, M. Franck STEVENOT, Mme Kathia VIGER

Procurat ion(s) :

Etai(en)t absent(s) :

M. Eric BRUNIAUX, M. Franck GEROUVILLE

Date de la convocation
17 avril 2026

Etai(en)t excusé(s) :

M. Didier PORTRON, Maire (sorti de la salle lors du vote)

Date d'affichage
22 avril 2026

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le (Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
Mme Elsa COUESNON

24/04/2026
et publication du
27/04/2026

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Le Comité de la Caisse des Ecoles, réuni sous la présidence de M. Alain GENINI, doyen des membres, délibérant sur le compte financier unique 2025 dressé par M. Didier PORTRON, Maire de Moëze, Mme NGUYEN Dinh-Khai, Contrôleur des Finances publiques et M. BRUN Jean-Michel, Inspecteur divisionnaire FIP hors classe,

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017 - 211702378 -- 2026042 2--2026-5-2-----DE
Accusé de Réception Préfecture Reçu le : 24/04/2026

Investissement

Dépenses :	Prévu :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes :	Prévu :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses :	Prévu :	7 000,23
	Réalisé :	2 505,82
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes :	Prévu :	7 000,23
	Réalisé :	7 010,23
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	0,00
Fonctionnement :	4 504,41
Résultat global :	4 504,41

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire, et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à MOËZE

Le Maire, M. Didier PORTRON

le(s) secrétaire(s) de séance

